



Rente ayant droit de la sécurité sociale

Par **gouhoury**, le **22/10/2008** à **12:05**

Bonjour,

Je suis indignée par le comportement de la sécurité sociale dont voici les faits: J'ai perdu ma fille Dorine dans un accident de la route en partant travailler le 19/12/2005.

Elle vivait avec un monsieur(philippe) et n'était plus en bon terme, non reconnu civilement, pas d'enfant.

Ce monsieur a réussi à obtenir de la Sécurité Sociale une rente de 700E par mois , pour quel motif???

Pas de charges, il a refusé de participer aux d'obsèques estimant ne pas être héritier! De plus, il roule en Porsche, une BMW coupé bleu marine et possède un break blanc.

Il est parti refaire sa vie (normal) , ceci me révolte, avoir tous les avantages et moi, je reste avec mon chagrin et les soucis.

Par avance, je vous remercie de me donner des renseignements et éviter de creuser le trou de la Sécu par des abus de ce genre.

Cordialement